



CENTRALE CANINE

A l'attention de André SCHWOB
Président du Sports Canins de Bréchaumont

Le lundi 15 décembre 2025,

SEC/AB/MZ Lettre électronique
Objet : Dispositif de soutien

Monsieur,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier concernant la réduction des aides financières et comprenons vos préoccupations.

Afin de maintenir un équilibre et une équité sur le long terme, nous vous informons que la Centrale Canine met en place un nouveau dispositif de soutien aux différentes Commissions :

- **Pour les Championnats de France** : une aide de **2 200 €** sera attribuée dès 2026, avec un lissage progressif sur trois ans pour atteindre **1 000 € en 2028**.
- **Pour les Grands Prix** : une aide forfaitaire de **1 000 €** sera appliquée à partir de 2026.

Ce dispositif vise à garantir une répartition stable des ressources tout en tenant compte des contraintes budgétaires actuelles.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Alexandre BALZER
Président de la SCC

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00
www.centrale-canine.fr

